

AVIS DE CONSTITUTION

Office notarial RESTOUT-DELGROSSI-BUIRETTE-CHIN FOO

415, boulevard Pomare, Papeete

SOCIETE CIVILE DE PARTICIPATIONS (SCP)

Annnonce n° 85197

Aux termes d'un acte authentique en date du 4 mars 2019, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme : SC.

Dénomination : SOCIETE CIVILE DE PARTICIPATIONS.

Sigle : SCP.

Capital : 100 000 F CFP.

Siège social : Papeete, Paofai, n° 29, servitude Guého.

Objet :

- la propriété et la gestion de toutes participations dans toutes sociétés quelle qu'en soit la forme ;
- l'achat, la vente de tous titres, actions, parts de sociétés, la participation par tous moyens à toutes sociétés créées ou à créer quel qu'en soit l'objet ;
- la réalisation d'opérations de trésorerie avec les sociétés contrôlées directement ou indirectement sous forme d'avances en compte courant, de prêts, etc. ;
- toutes opérations financières relatives à l'acquisition et la gestion des participations et notamment la réalisation de tous emprunts ;
- et généralement toutes opérations mobilières, immobilières et financières se rapportant directement ou indirectement à l'objet social et susceptibles d'en faciliter la réalisation.

Durée : 99 ans à compter de l'immatriculation au registre du commerce et des sociétés de Papeete.

Gérants : - M. X, demeurant à Imprimerie officielle, 43, Rue des poilus tahitiens, Papeete ;

- M. Y, demeurant à Imprimerie officielle, 43, Rue des poilus tahitiens, Papeete.

Clauses d'agrément ou d'inaliénabilité : Aux termes de l'article 11 des statuts, il a été stipulé que les parts sont librement cessibles entre associés. Toute autre cession y compris en faveur d'un conjoint, d'un ascendant ou descendant d'un associé, ainsi que tout tiers étrangers à la société, ne peut avoir lieu qu'après agrément du cessionnaire proposé par la collectivité des associés statuant dans les conditions prévues à l'article 23 des statuts, les voix du cédant étant prises en compte pour le calcul du quorum et de la majorité, ou qu'avec le consentement de tous les associés.

Apports en numéraires : 100000 F CFP.

Apports en nature : Néant.

Immatriculation : Au registre du commerce et des sociétés de Papeete.